

SÉANCE DU 14 JANVIER 2013

~~~~~

## **Date de convocation : 7 janvier 2013**

L'an deux mille treize, le quatorze janvier, à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claude FOURNET, Maire.

Sont présents tous les conseillers en exercice à l'exception de Patrice Mondon, absent excusé, Pierre Laurent, absent excusé qui a donné pouvoir à Dominique Jouve, Sarah Lambert, absente excusée qui a donné pouvoir à Régine Thévin, et Marie-Pierre Reynaud, absente excusée, qui a donné pouvoir à Marie-Claude Fournet.  
Secrétaire de séance : Régine Thévin

### **1/ Procès verbal de la séance 22 novembre 2012**

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

### **2/ Avenant à la convention avec le CDG pour ACFI**

Chaque année un avenant est passé entre la commune et le Centre de Gestion de le Drôme pour bénéficier d'un agent mis à disposition par le CDG pour conseiller et vérifier que la commune met bien en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène auprès des agents.  
Autorisation de signer l'avenant à l'unanimité.

### **3/ Boulangerie**

L'ouverture de la boulangerie par le nouveau propriétaire a été retardée suite à une mise aux normes des locaux et du matériel. L'ouverture devrait être effective pour le 24 janvier prochain.

Après délibération, Les élus ont voté à l'unanimité la dispense de loyer pour les 6 premiers mois.

### **4/ Chemin du Planas à Novézan**

Le Maire explique aux élus qu'un habitant a signalé l'effondrement du bord du chemin. Il est nécessaire de mettre un panneau pour signaler le danger et le risque d'éboulement.  
Accord à l'unanimité.

### **5/ AEYGUES**

Le Maire informe les élus de la remise en cause de la fusion des trois syndicats qui a donné naissance à l'AEYGUES en juillet 2011. Une requête ayant été déposée au Tribunal de Grenoble, la situation semble figée. A revoir au prochain conseil.

## 6/ SDED compétence Eclairage Public

Actuellement gérée par la CCVE, les élus souhaitent la solliciter pour connaître les dépenses réellement engagées par la commune par an.

## 7/ Rythme scolaire

Le Maire annonce aux élus le projet de loi de modification du rythme scolaire : si cette loi est votée, la commune devra décider de son application en 2013 ou 2014 d'ici le 1er mars prochain.

Un versement de 50 € par enfant est envisagé pour la mise en place de cette modification en 2013.

Le temps scolaire serait de 24 h par semaine sur 9 demi-journées, avec maximum 5h30 de classe par jour. Le maire demande également aux élus de réfléchir sur les répercussions de cette modification sur l'organisation du temps de travail du personnel en poste à l'école communale et de la prise en charge ou non de la commune des enfants en dehors du temps scolaire (garderie). Une concertation avec enseignants et représentants des parents d'élèves est envisagée.

Dossier à revoir au prochain conseil municipal.

## 8/ Dossiers en cours

- **Restauration du Temple** : la souscription est prête et sera présentée vendredi, et la demande de subvention auprès de la Dotation Cantonale est en cours
- **Automatisation des réseaux** : l'appel d'offres va être programmé très prochainement par le Cabinet CEREG.
- **Terrain Marcellin** : Le Maire et le Premier adjoint ont rencontré le Maire de Nyons, au sujet de la convention de prestation d'eau entre les deux communes. Selon Mr Combes, il n'y a pas nécessité de modifier la convention à l'heure actuelle. Une réunion est organisée Jeudi 17 janvier en mairie à 10 h avec Mr Crouzet, architecte, et Mr Zirotti, porteur du projet. L'AEFA accepterait de s'installer sur le terrain situé à côté de la parcelle de Mr Morgat. Dominique Jouve souligne qu'il lui semble dangereux pour la commune de s'appuyer sur cette convention n'assurant pas une fourniture ferme de l'eau par rapport à tous les projets de la commune (Marcellin, Saint Jean).
- **ZPPAUP** : Sarah Lambert souhaitait évoquer ce dossier avec les élus : absente et excusée à cette séance, celui-ci sera revu à la prochaine séance.
- **Voirie 2013** : 45 000 € ont été accordés à la commune par le FDAC : la réfection de la route des Echirons et les chemins endommagés Combe de sauve ont été inscrits.

## Divers

- Lecture du courrier de Mme IMBERT TANGUY Nicole à l'attention des élus.

Madame le Maire présente aux élus ses meilleurs vœux pour 2013, et les informe que cette année est la dernière dans l'engagement qu'elle avait pris de terminer le mandat de Jean-Louis Moderat d'Otemar, et qu'elle se tient disponible pour donner tous renseignements aux personnes intéressées pour prendre sa succession au prochain mandat.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21 heures 20.

**Prochain Conseil** : 18 Février 2013 à 20h.